

VEOLIA RECHERCHE ET INNOVATION
Monsieur Karim HELMI
1 Place de Turenne
94410 SAINT MAURICE
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-19-IG-020628-02

Version du : 21/08/2019

Page 1/2

Annule et remplace la version AR-19-IG-020628-01, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.

Dossier N° : 19T006819

Date de réception : 11/06/2019

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
008	Eau de rejet / Eau résiduaire	BACHE AVAL 5	(1203) (voir note ci-dessous)

(1203) Les délais de mise en analyse sont supérieurs à ceux indiqués dans notre dernière étude de stabilité ou aux délais normatifs pour les paramètres identifiés par '#' et donnent lieu à des réserves sur les résultats, avec retrait de l'accréditation.

Matrice	EC : Eau de rejet / Eau résiduaire	Préleveur	Carre Amandine
Date de reception échantillon	11/06/2019 12:00	Localisation du prélèvement	BACHE AVAL 5
Date de prélèvement	11/06/2019 09:38	Code point de prélèvement	IG0080461884
Date de réception	11/06/2019 12:00	Nom point de prélèvement	EAU USEE
Début d'analyse	12/06/2019	Commune	AUREILHAN

PARAMETRES DE PRELEVEMENT

	Résultat	Unité
IXPEC : Prélèvement ponctuel d'eau résiduaire Prestation réalisée par nos soins <i>Prélèvement instantané (prise d'un échantillon unique) - FD T 90-523-2</i>		

PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES

	Résultat	Unité
IG0A7 : Spores de bactéries anaérobies sulfito-réductrices (/100 ml) Prestation réalisée par nos soins <i>Technique [méthode par enrichissement dans un milieu liquide] - NF EN 26461-1</i>	130	NPP
UMFFL : Escherichia Coli (Microplaques) Prestation réalisée par nos soins <i>Numération - NPP miniaturisé - NF EN ISO 9308-3</i>	# < 60	NPP/100 ml
UMAEEY : Entérocoques intestinaux (Microplaques) Prestation réalisée par nos soins <i>Numération - NPP miniaturisé - NF EN ISO 7899-1</i>	# < 60	NPP/100 ml
IX04D : Bactériophages ARN F Analyse soustraite à Eurofins Expertises Environnementales <i>Numération [Incorporation en double couche. Incubation 18 h et dénombrement des plages de lyse] - NF EN ISO 10705-1</i>	Non détecté <1	UFP/ml



Najatte HAROUYA
Coordinateur Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2.00 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Analyses effectuées par un laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011.